



CLUB DE KOUROU

RÈGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS DE SQUASH ENTREPRISE DE GUYANE

1. Généralités	2
2. Les équipes.....	2
3. Les joueurs	2
4. Le championnat.....	3
a. Les rencontres	3
b. Le classement	3
c. Le Forfait.....	3

1. Généralités

Le championnat est organisé par le TSCK en partenariat avec le Comité de Squash Guyane.

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Française de Squash

Les contacts pour toutes demandes d'information ou question sont :

Laurent POULAIN

☎ 06 94 20 60 28

Christophe CARROUGET (juge arbitre)

☎ 06 94 93 90 00

✉ comite.squash.guyane@gmail.com

2. Les équipes

La composition des équipes

Chaque équipe désirant participer à ce championnat doit être inscrite avant le 30 septembre (bulletin d'engagement disponible ci-joint)

Les frais d'inscription s'élèvent à 350 € par équipe et comprennent la participation au championnat, la fourniture d'une balle par rencontre et le repas de fin de championnat.

Chaque capitaine doit établir l'ordre des joueurs de son équipe en début de saison du plus fort au plus faible. Un bulletin d'inscription est annexé au présent règlement.

Cet ordre pourra être modifié en cours de saison en cas de modification des classements des joueurs diffusés par la Fédération Française de Squash ou en cas d'arrivée d'un nouveau joueur.

3. Les joueurs

Chaque joueur doit impérativement être licencié à la Fédération Française de Squash avant de jouer un match de championnat. Un joueur qui participe à une rencontre sans être licencié sera considéré comme forfait.

Info : le coût d'une licence compétition s'élève à 46 €.

Tous les joueurs d'une équipe doivent être salariés d'une même entreprise.
Un joueur ne peut appartenir qu'à une seule équipe.

4. Le championnat

a. Les rencontres

Les rencontres se déroulent suivant un calendrier établi en début de saison.

Les capitaines d'équipe doivent impérativement prendre contact avec l'équipe adverse pour fixer tacitement une date dans le créneau imparti.

En cas de désistement d'un joueur l'équipe incomplète doit prévenir l'équipe adverse suffisamment tôt pour que celle-ci puisse s'organiser à l'avance sous peine de forfait d'un match. Elle présentera ses deux joueurs si le match est maintenu, en position joueur 1 et joueur 2.

Les rencontres ont lieu au TSCKourou.

Les courts sont réservés en semaine du lundi au jeudi sauf accord particulier.

Les rencontres se déroulent en soirée prioritairement dans les créneaux 20h-22h. Si les deux équipes sont d'accord, les rencontres peuvent avoir lieu le samedi matin.

Les rencontres comprennent 3 matchs qui se déroulent en 3 sets gagnants de 11 points. Les joueurs se rencontrent suivant le classement défini par le responsable d'équipe en début de saison. Quand les 3 matches ne se déroulent pas à la même heure, l'ordre des rencontres est N°3, N°1 puis N°2.

Le résultat de la rencontre est transmis dans la semaine, avec les noms des joueurs et les scores de chaque match à comite.squash.guyane@gmail.com. Seules les feuilles de matches correctement remplies seront prises en compte.

b. Le classement

Les classements seront consultables au TSCKourou et transmis par mail à l'issue de chaque journée.

Une victoire vaut 2 points, une défaite 1 point, un forfait 0 point.

En cas d'égalité de point sur le classement final, le set-average particulier sera pris en compte à la place du set-average général qui sert à établir le classement instantané.

c. Le forfait

Les capitaines d'équipe disposent de deux semaines pour organiser leur rencontre. Au-delà de ces deux semaines, les équipes seront pénalisées d'un forfait temporaire. Si la rencontre n'est pas jouée dans un nouveau délai d'un mois, l'équipe ne pouvant pas jouée est pénalisée d'un forfait définitif. Le forfait sera attribué à l'équipe qui n'a pas fait le nécessaire pour que la rencontre se déroule dans les délais (traces des échanges de mails).

Le forfait est en place afin que le championnat se déroule dans les délais et ne perturbe pas l'organisation des barrages en fin de saison.

Les points d'un forfait temporaire ne sont pas pris en compte dans le calcul du classement. Seuls les forfaits définitifs sont pris en compte.

Championnats Inter-entreprise 2014-2015

Bulletin d'inscription

A envoyer à : comite.squash.guyane@gmail.com

ENTREPRISE :

Composition de l'équipe (Du plus fort au plus faible, n°1 = joueur le plus fort)

	Nom / prénom	Coordonnées (facultatif*) Tél Portable / @mail
Joueur n°1 <i>Obligatoire</i>		
Joueur n°2 <i>Obligatoire</i>		
Joueur n°3 <i>Obligatoire</i>		
Joueur n°4 <i>Facultatif</i>		
Joueur n°5 <i>Facultatif</i>		

** les coordonnées seront utilisées uniquement pour la communication relative au championnat.*

Nom du capitaine :

Tél Portable (obligatoire) :

@mail (obligatoire) :

Réservé

Règlement :